



EN BREF :

Insectes

- L'activité des papillons de la pyrale du maïs est à la baisse mais des avis de traitement sont encore en vigueur dans des sites localisés dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et de Laval.
- La sécheresse de la semaine dernière a favorisé le développement de foyers de tétranyques dans l'aubergine en Montérégie et dans la Capitale-Nationale.
- Plants d'aubergine végétatifs : la punaise terne en est peut-être la cause.

Maladies

- Les fortes pluviométries enregistrées dans plusieurs localités de la Montérégie ont délavé la protection fongicide.

ÉTAT DES CULTURES

De mémoire de jardinier maraîcher, les récoltes n'ont jamais été aussi hâtives. Les averses du lundi 2 août et du mardi 3 août ont totalisé plus de 50 mm (2 po) dans plusieurs localités de la Montérégie-Ouest, des Laurentides et dans le sud de la Montérégie-Est. Les précipitations ont boudé une bonne partie de la Mauricie et ont laissé de 20 à 30 mm de pluie dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale.

BAISSE D'ACTIVITÉ DE LA PYRALE DU MAÏS

Les captures de papillons de la race bivoltine de la pyrale du maïs ont diminué partout au Québec depuis le début de la semaine, à l'exception de la région de la Capitale-Nationale. Un traitement insecticide est conseillé vers le 6 août dans 70 % des sites de piégeage de la Montérégie, des Laurentides et de Laval. Cette pulvérisation contrôlera les larves qui proviennent des papillons qui ont émergé vers la fin de la semaine dernière.

Attention! Si vous avez utilisé le CORAGEN la semaine dernière, il est possible d'esquiver le traitement insecticide de cette semaine, étant donné la persistance de 10 à 14 jours de cet insecticide dans la plante.

Dans la région de la Capitale-Nationale, un traitement insecticide est recommandé d'ici 7 jours.

PLANTS D'AUBERGINE VÉGÉTATIFS

Des producteurs déplorent un manque de mise à fruit dans l'aubergine. Les plants sont fournis et végétatifs, avec peu de fleurs et de nouveaux fruits. Dans certains cas, la mise à fruit est erratique avec des variations dans la production. La principale coupable à redouter est la punaise terne. Cet insecte imprévisible est décidément un casse-tête. L'été 2010 lui est favorable, car la chaleur favorise son activité et sa dispersion.

La punaise terne s'attaque à une très grande diversité de plantes. Elle affectionne particulièrement les prairies de légumineuses (luzerne, trèfle) et, lors des coupes de foin, l'insecte se déplacera vers d'autres cultures attirantes comme l'aubergine.

L'insecte est un piqueur-suceur qui s'alimente sur les points de croissance des plantes, principalement sur les boutons floraux qui vont brunir et tomber. La punaise terne est facilement effarouchée et, pour la dépister, vous pouvez adopter la méthode rapide qui consiste à bouger les plants et à observer les adultes qui s'envolent ou les larves qui tombent sur le paillis. Vous pouvez également faire des frappes sur les points de croissance au-dessus d'un contenant de plastique blanc pour recueillir les larves. Nous vous suggérons un **seuil d'intervention de 5 punaises dépistées pour 25 plants** observés au champ.

Rappelez-vous que la punaise terne est très mobile. Ce n'est pas parce que vous n'en observez pas maintenant qu'elle n'est pas la cause de l'état végétatif des plants. Il est possible que des cultivars d'aubergine soient plus attirants que d'autres pour l'insecte.

Les images suivantes représentent la punaise terne au stade adulte et à un stade larvaire avancé. À un stade larvaire plus jeune, les larves sont vertes et peuvent être confondues avec des pucerons, mis à part le fait qu'elles se déplacent rapidement.



Punaise terne adulte



Larve de punaise (stade larvaire avancé)

Les insecticides pour contrôler la punaise terne dans l'aubergine se limitent à ceux à base de diméthoate (CYGON, LAGON) avec un délai avant la récolte de 7 jours.



TÉTRANYQUES DANS L'AUBERGINE

Les populations de tétranyques à deux points sont en augmentation dans des champs d'aubergine de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Surveillez les parties de champs situées près des chemins de ferme poussiéreux qui sont des lieux de prédilection pour ce ravageur.

Les tétranyques sont à peine visibles à l'œil nu et se concentrent sur la face inférieure des feuilles. L'insecte sera plus facile à identifier en mouvement. Pour l'inciter à bouger, vous n'avez qu'à exposer la face inférieure de la feuille aux rayons solaires. Une loupe qui grossit environ 15 fois permet aussi de mieux les identifier.

Premiers dommages

Légère décoloration blanchâtre ou jaunâtre, souvent située près des nervures principales, sur la face inférieure de la feuille. Lorsque les symptômes progressent, la feuille devient jaunâtre entre les nervures. En regardant sous la feuille, on aperçoit de petites zones où le feuillage est ponctué de points blancs de la grosseur d'une tête d'épingle. Ceux-ci correspondent aux endroits où s'est nourri l'insecte.

Attendez d'observer les tout premiers dommages sur les plants avant de traiter contre le tétranyque. La présence de plus d'une dizaine de tétranyques par feuille peut justifier un premier traitement. Faites un suivi d'au moins une visite par semaine, surtout lorsque le temps est chaud et sec.



Dommages du tétranyque à deux points sur une feuille d'aubergine.

Source : Isabelle Couture, MAPAQ



Grossissement des tétranyques à deux points, près de la nervure principale de la face inférieure d'une feuille d'aubergine.

Source : Isabelle Couture, MAPAQ





Tétranyques à deux points sur la face inférieure d'une feuille d'aubergine.

Source : Isabelle Couture, MAPAQ

Traitements insecticides

Le MALATHION a une efficacité moyenne contre le tétranyque. Le délai avant la récolte est de 3 jours. Comme le MALATHION ne tue pas les œufs de tétranyques, vous devrez faire un 2^e traitement 5 à 7 jours plus tard afin de détruire les nouveaux adultes qui ont émergé.

L'insecticide/acaricide OBERON^{MC} a reçu une homologation en 2009 pour lutter contre les tétranyques à deux points dans l'aubergine. OBERON agit par contact, principalement sur les stades juvéniles des acariens et un peu sur les adultes. Le produit aurait un certain effet translaminaire dans la plante, c'est-à-dire qu'il se déplace de la partie supérieure de la feuille vers la face inférieure. Attendez de 5 à 10 jours après l'application du produit pour en évaluer la performance sur les acariens.

L'usage d'adjuvants destinés à améliorer la mouillure du feuillage de l'aubergine pourrait augmenter l'efficacité d'OBERON. Cependant, attention à la phytotoxicité! Faites un test préalable sur quelques plants avant d'appliquer le mélange adjuvant-OBERON sur l'ensemble du champ. Les problèmes de phytotoxicité apparaissent normalement dans un délai de 24 à 48 heures.

Mode d'emploi :

- Dose : 500 à 600 ml d'OBERON^{MC}/ha
- Délai d'attente avant la récolte : 7 jours
- Nombre maximal d'applications dans la saison : 3

Les savons insecticides END-AL et SAFER agissent par suffocation sur les tétranyques. Ils ont démontré une assez bonne efficacité si l'on prend soin d'assurer un bon recouvrement des plants sous la surface des feuilles, avec des volumes d'eau de 1 000 L/ha. Faites des tests préalables sur une petite superficie pour vérifier les risques de brûlure au feuillage. Les pulvérisations doivent être effectuées en soirée ou tôt le matin. Le délai d'application avant la récolte est de 5 jours.



MALADIES

Les traitements fongicides ont été délavés par les averses de plus de 25 mm.

Dans la **tomate**, les maladies bactériennes (chancre et moucheture) sont en légère progression, ainsi que les maladies fongiques (brûlure alternarienne et tache septorienne). Aucun cas de mildiou n'est encore signalé dans la tomate au Québec ou en Ontario. Référez-vous à l'avertissement **No 08** du 14 juillet 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08so10.pdf>) pour visualiser des images des différentes maladies de la tomate. Renouvelez la protection fongique à la suite d'averses abondantes en alternant un TANOS, BRAVO ou CABRIO avec un hydroxyde de cuivre. Les produits à base de mancozèbe ne sont pas recommandés en temps de récolte étant donné le délai d'application avant la récolte de 7 jours.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, p. 254 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – solanacées – 4 août 2010

